



Assemblée Générale GGRFB

Jeudi 20 décembre 2012 – Autun

Compte-rendu

Participants

Marie-Claire TELLIER (Ville d'Autun, présidente GGRFB), Julien BARNAY (Ville d'Autun, animateur GGRFB), Jacques GORLIER (Bibracte EPCC, trésorier GGRFB), Thierry COLIN (GFSFM), Cyrille JOUGUELET (Conseil Général de la Nièvre), Julien DELFORGE (PNRM, secrétaire GGRFB).

Excusés

Romain GAMELON (CSNB)

Ordre du jour

- 1/ Rapport moral
 - 2/ Bilan financier 2012
 - 3/ Présentation du budget 2013
 - 4/ Questions diverses
-
- 1 / Rapport moral

Marie-Claire Tellier présente le rapport moral.

L'année 2012 a été ponctuée par 2 actions majeures :

- L'organisation de la conférence de presse organisée par le GGRFB le 5 avril sur l'attribution du certificat FSC gestion forestière
- Le stage de Tony Ecourtemer durant 6 mois qui a permis de créer des liens entre le groupement et des transformateurs et utilisateurs de bois recherchant du bois certifié FSC.

Le rapport est approuvé.

- 2/Bilan financier 2011(cf. document annexe)

Le trésorier présente le bilan 2012. Résultat de l'exercice 2012 = - 1 184.84€. Actuellement le compte de l'association est créditeur de 6801.39 €. La facture de l'audit annuel (SGS : 3 200 €) ainsi que de la mission d'assistance (Tristan Susse : 4 126.2 €) restent à recevoir. Le bilan 2012 est approuvé.

Appel à cotisations : approuvé par les membres

- 3/Présentation du budget 2013 (cf. document annexe)

Budget 2013 :
2 options de budget sont présentées

Option 1

Dépense :

Frais de gestion : 200 €
Adhésion FSC France : 200 €
Audit de surveillance : 3 400 €
Mission d'assistance (4 jours) : 2 750.8 €
Total dépenses : 6 550,80 €

Recettes :

Cotisation annuel des membres du GGRFB : 300 €
Appel de fond n°5 : 3 900 €
Total recette : 4 200 €
Report 2012 : - 1 184,84 €
Prévu fin de caisse 2013 : - 3 535,64 €

Option 2

Dépense :

Frais de gestion : 200 €
Adhésion FSC France : 200 €
Audit de surveillance : 3 400 €
Mission d'assistance (6 jours) : 4 126.2 €
Total dépense : 7 926,20 €

Recettes :

Cotisation annuel des membres du GGRFB : 300 €
Appel de fond n°5 : 3 900 €
Nouveau (x) adhérent (s) : 5 500 €
Totale recette : 9 750 €
Report 2012 : - 1 184,84 €
Prévu fin de caisse 2013 : - 3 535,64 €

Une option 3 pourra être envisagée en fonction des négociations avec les partenaires financiers. Le plan de financement sera présenté aux adhérents après cette réunion.

Le budget 2013 est approuvé par les membres.

● **4/Questions diverses**

Quelle suite donner au travail de Tony Ecourtemer ?

3 options sont envisagées :

Option1/ Le GGRFB reste sur son fonctionnement actuel. Tous les membres sont conscients que le bénéfice apporté par le stage s'arrêtera net par la limite que chacun peu donner de son temps de travail.

Option2/ Le GGRFB privilégie la prospection de nouveaux propriétaires forestiers pour accroître les surfaces certifiées.

Option3/ Le GGRFB recrute une personne à mi-temps pour continuer dans de bonnes conditions le travail des 6 mois du stage. Coût : 19 000 €

Dans cette option, FCS France continuerait le travail de certification de la chaîne de contrôle, le GGRFB se concentrerait sur la prospection de nouveaux adhérents.

Le GGRFB souhaiterait poursuivre le travail de Tony Ecourtemer en engageant une personne à mi-temps sur l'année 2013. La prospection de nouveaux adhérents est une nécessité pour permettre une offre plus importante en volumes et en diversité de produits.

Suite au dernier audit (septembre 2012), il est impératif que chaque membre intègre l'ensemble de ses surfaces forestières dans le groupement.

Modification :

Le GFSFM passe à 127,53 ha. Pour 2013, le bureau décide d'appliquer la même base de calcul qu'en 2012. La question relative aux forêts "non productives" sera revue fin 2013.

Le Conseil général de la Nièvre passe à 322.03 ha.

La question revient sur la valeur ajoutée qu'apporte la certification FSC. Certaines scieries (Fruytier) sont prêtes à payer 2 à 5 €/m³ de plus pour acheter un lot de bois certifié FSC. Cette valorisation supplémentaire se concentre actuellement sur des bois résineux. Il est proposé de faire un communiqué de presse à destination des propriétaires forestiers lors de la première vente de bois FSC.

Le GFSFM ne retire actuellement pas de bénéfice de la certification FSC sur ces ventes de bois feuillus.

Décisions :

Le GGRBG décide de faire des dossiers de subventions croisées pour permettre l'embauche d'un mi-temps sur l'année 2013. Pour ce faire, la réalisation d'un dossier est nécessaire ainsi qu'une note FSC.

Sources de financement :

CRB

Pays

CGx

Stratégie régionale pour la biodiversité et le Schéma régional de cohérence écologique

Objectif 2013 du groupement :

- Démarcher de nouveaux adhérents
- Vente du bois certifié FSC (rendez-vous avec l'ONF pour le cahier de vente avec lot FSC)
- Déposer des demandes de financements croisés (plan de financement croisé) auprès des 4 départements Bourguignons et de la Région.
- Manuel de certification : actualiser + ajouter une grille de tarifs (actualisée/an) dans le manuel à destination des futurs adhérents (coût d'entrée, forfait, cotisation annuel...)

Calendrier d'action du groupement :

Mi-janvier : finaliser le dossier de demande de subvention auprès des 4 départements et de la Région (dossier de demande de subvention, contenu du poste, financements croisés)

Mi-janvier : caler un rendez-vous avec Daniel Kermorgant (ONF)

Mi-février : organiser un rendez-vous avec le CRB et Marie-Claire Tellier, Jacques Gorlier, Julien Delforge (préparation d'une présentation)

Coûts :

Le coût de la certification pour les membres fondateurs du groupement représente environ 15 €/hectare

Le coût de fonctionnement est estimé à 5 €/hectare.

Le GGRFB se pose la question du prix à demander pour tout nouvel adhérent. Le choix de 8 €/hectare est approuvé.

Question de mettre un barème ou un système de régulation par rapport à la vente des bois, tarif pour les forêts feuillues et résineuses?

Décomposition des montants pour un nouvel adhérent :

T1 Coût de la cotisation annuel GGRFB : 50 €/an

+

T2 Somme forfaitaire : 700 € (équivalent à une journée d'expert forestier pour réaliser l'audit terrain, le déplacement et rapport d'audit) pour une propriété **jusqu'à 100 hectares**

+

T3 Coût droit d'entrée pour une propriété de plus de 100 ha : 8 €/hectare

Soit

Pour une propriété > à 100 hectares = 700 + {(Surface-100)*8}

Pour une propriété < à 100 hectares = 700 €

Exemple pour une propriété de 25 hectares :

T1 Coût de la cotisation : 50 €

+

T2 Somme forfaitaire : 700 €

+

T3 Coût droit d'entrée : 0 €

Total T1+T2+T3 = 750 €

Exemple pour une propriété de 125 hectares :

T1 Coût de la cotisation : 50 €

+

T2 Somme forfaitaire : 700 €

+

T3 Coût droit d'entrée : $(125 - 100) * 8 = 25 * 8 = 200$ €

Total T1+T2+T3 = 950 €

$950/2 = 475$

$950/5 = 190$

Soit 475 à 190 m³ (si l'on considère de 2 à 5 €/m³ la plus value certification FSC) de vente de bois pour rentabiliser le coût de la certification FSC.

Décomposition des montants pour un adhérent :

T1 Coût de la cotisation annuel GGRFB : 50 €/an

+

T2 Appel de fond : 5 €/ hectare (= coût de fonctionnement pour le GGRFB)

Soit

= $50 * (S * 5)$